



ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

Enjeu 2 : Le moyen terme

Renforcer l'attractivité des métiers de la pêche et assurer le renouvellement des hommes et de la flotte

Evolution de la flotte de pêche française

Question 5 : La flotte de pêche française est menacée d'obsolescence à court terme. Quelles sont vos propositions pour soutenir sa modernisation ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

M. Jacques Cheminade :

La pêche du futur nécessitera de moderniser les moteurs de la flotte de pêche. Cela veut dire dans l'immédiat des moteurs au gaz naturel liquéfié (GNL) et demain des moteurs hybrides. Un cadre réglementaire stable et un système de crédit public et de banques assainies permettront de créer la visibilité et de libérer les moyens nécessaires. Nous avons toutes les compétences techniques et industrielles en France pour relever ce défi.

M. François Fillon :

La flotte de pêche française a plus de 30 ans de moyenne d'âge. Dans de nombreux cas, les navires ne sont plus équipés pour une activité optimale et sont dangereux pour leur équipage.

De plus, l'obligation de débarquement de toutes les captures imposée par la législation européenne pose de sérieux problèmes de stockage à bord et d'adaptation

des engins de pêche. La modernisation de la flotte doit donc être une priorité. Le futur FEAMP pour après 2020 devra mettre à disposition des financements suffisants dans quatre domaines :

1. L'investissement dans des engins de pêche plus sélectifs permettant de limiter l'impact négatif de l'obligation de débarquement.
2. L'investissement dans la sécurité à bord.
3. Le remplacement des moteurs, avec des conditions réalistes.
4. Le renouvellement complet des navires les plus anciens, c'est à dire le financement d'un nouveau navire en contrepartie de la sortie de flotte d'un ancien navire. Cette aide sera conditionnée à une maîtrise de la capacité.

Mme Marine Le Pen :

Rappelons que l'âge moyen des navires est de 25 ans dans notre pays...

Il faut être lucide : l'Union européenne s'oppose fermement à toute modernisation de la flotte de pêche française. On ne pourra donc engager cette modernisation et surtout la financer qu'en renationalisant la politique de la pêche.

Cette modernisation est d'autant plus déterminante qu'elle est à la fois une question de sécurité pour les marins, une question de compétitivité pour les entreprises et une question de préservation de la biodiversité, puisqu'on ne peut avoir une pêche plus sélective sans s'équiper correctement. Pour accompagner cette modernisation, il faudra également assurer la pérennité de tous les ports de pêche français et donc des flottilles qui y sont rattachées.

M. Emmanuel Macron :

La 1ère mesure est la mise en œuvre du FEAMP sur le volet investissement à bord des navires pour leur modernisation et leur adaptation aux contraintes réglementaires européennes, notamment le zéro rejet. Mais le renouvellement de « l'outil » de pêche français passe surtout par une visibilité à moyen et long terme. C'est pour cela que nous défendons la pluri-annualisation des quotas, pour que les entreprises, mais aussi les établissements qui financent leurs projets, disposent de cette visibilité renforcée. Nous nous engageons aussi à donner de la visibilité réglementaire et fiscale aux entreprises.

M. Jean-Luc Mélenchon :

La modernisation de la flotte de pêche est la mère des batailles de la filière. Sur les quelques 7300 navires, 1700 ont plus de 36 ans. L'interdiction d'aides nationales pour la construction de navire est une hérésie autant qu'une mise en danger des marins et une atteinte à l'environnement. Je proposerai des prêts bonifiés pour la construction. J'expliquerai à Bruxelles les raisons du choix de la France. Des navires modernes, plus sûrs, plus sobres bénéficiant de la recherche sur les moteurs, les carènes et la sélectivité des engins seront encouragés. Je compte m'affranchir des règles de jauge. Il est absurde de vouloir contenir l'effort de pêche en contraignant la taille des navires au détriment des espaces de vie à bord, de l'ergonomie et parfois de la sécurité.

Songer qu'avec les règles actuelles, les calculs de jauge interdisent de recouvrir le pont d'un fileyeur d'arceaux et de bâches pour permettre aux marins de démailler à l'abri de la pluie et du vent. En quoi, le navire est plus impactant sur la ressource si les marins travaillent dans de meilleures conditions ? Idem pour les quartiers de vie, le volume contraint du navire à la construction comprime les espaces de repos. Je souhaite davantage de souplesse dans l'interprétation des règlements.

La Banque Publique d'Investissement (BPI) mettra à disposition les liquidations nécessaires. C'est utile au pays, le renouvellement de la flotte représente un gisement de plusieurs milliers d'emplois. Les prêts seront à rembourser durant l'activité du navire, le taux nécessaire pour équilibrer le dispositif sera calculer au plus juste, je le souhaite suffisamment attractif pour laisser à distance les financements privés et libérer les pêcheurs de l'obligation de rendement pour payer les traites.

Enfin, si je souhaite donner de la respiration à la filière pêche par la ré-interprétation de certaines européennes qui vont à l'encontre de la sécurité, de la viabilité des entreprises et du progrès social, je ne suis pas prêt à passer la totalité de la PCP par-dessus bord. Je souhaite que les pêcheurs soient davantage associés au suivi de la ressource halieutique. Par le fait, les informations rapportées par la filière doivent aider à la fixation des tacs et quotas. Une fois ces derniers âprement négociés et votés, je demanderai à l'administration des Affaires Maritimes d'effectuer tous les contrôles qu'il convient et ce, quelle que soit la couleur du pavillon.